

Monsieur Patrick Gallois
Service urbanisme et aménagement
Unité développement durable
31 mail Pierre Charlot – 41 0000 BLOIS

Paris, le 09/06/2021

Objet : Note sur le contrat de prestation entre URBA 320 et la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher

Monsieur Gallois,

Dans le cadre de l'instruction de notre dossier de permis de construire n°041 150 21 D0004 pour un projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol à Mont-près-Chambord, déposé le 14 janvier 2021, nous apportons des compléments quant à notre collaboration avec la chambre d'agriculture du Loir-et-Cher.

URBA 320 projette la construction d'un parc photovoltaïque au sol de 6,5 ha (4 ha d'ancienne décharge et 2,5 ha en Zone Agricole Protégée). Ce parc sera entretenu par un élevage ovin. Afin d'évaluer l'impact du parc photovoltaïque sur la production agricole, un suivi de rendements fourragers et de l'exploitation agricole est demandé à la chambre d'agriculture du Loir-et-Cher sur plusieurs années.

L'intitulé de la prestation est un « Suivi Expérimental Herbes & Fourrages » consistant à :

- **Etape 1** – Modélisation du protocole d'expérimentation adapté au site et au projet avec détermination des indicateurs de suivi (zone sans panneaux et zone avec panneaux). Détermination de la variabilité des sols sur la zone en ZAP (sondage à la tarière) permettant d'ajuster les zones de suivi fourrager et zone témoin.
- **Etape 2** – Etat « 0 » Suivi de la pousse d'herbe (sans panneaux) sur 2 années au printemps et à l'automne. Détermination des rendements fourragers par mesure des hauteurs d'herbe avant et après l'exploitation par des animaux.
- **Etape 3** – Suivi de la pousse d'herbe (avec panneaux) sur 5 années pour comparaison des rendements fourragers avec la situation initiale. Appréciation de l'impact des panneaux sur la ressource fourragère.
- **Etape 4** – Analyse des performances de l'atelier de production (suivi annuel avant et après la mise en place de panneaux). Appréciation d'éléments technico-économiques.
- **Etape 5** – Retour au maître d'ouvrage : année 1, année 3, année 5

Ces missions seront réalisées par Elodie MAULLER (Conseillère Elevage), Valérie PERIN (Chargé de mission Entreprise et Aménagement), Maeva SIOURD (Conseillère entreprise et ovin) ainsi que Romain NANDILLON (Conseiller énergie renouvelable).



Je reste à votre disposition pour davantage d'explications.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Lucile CLEMENT
Cheffe de projets centrales au sol
Urbasolar

